



# le bon tri en 4 gestes



## Je trie les emballages (vidés et raclés) :

En plastique



En métal



En carton



Et les journaux,  
magazines,  
publicités



Règles de base :

- je ne mets pas les emballages dans des sacs plastiques
- en cas de doute, je jette aux ordures ménagères

plus d'info sur [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr)

## Je jette aux ordures ménagères :

Les restes de repas



Les barquettes,  
gobelets, sacs et films  
plastiques



Les emballages souillés



La vaisselle cassée,  
les couches, les  
coques plastiques...



J'apporte le verre d'emballage \*  
dans les bornes d'apports volontaires.



Ou bien si j'en suis équipé, je le jette  
dans mon bac à verre.



\* bouteilles, flacons, pots, bocaux

J'apporte en déchèterie



Les végétaux, les ferrailles, les vieux appareils  
électroménagers (DEEE), les gros cartons, les gravats...

Consultez la liste des produits admis en déchèterie  
sur le site [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr)